

Asile et accueil des réfugiés ukrainiens: ouverture des abris PCi, bilan et perspectives

Isabelle Moret, Cheffe du DEIEP

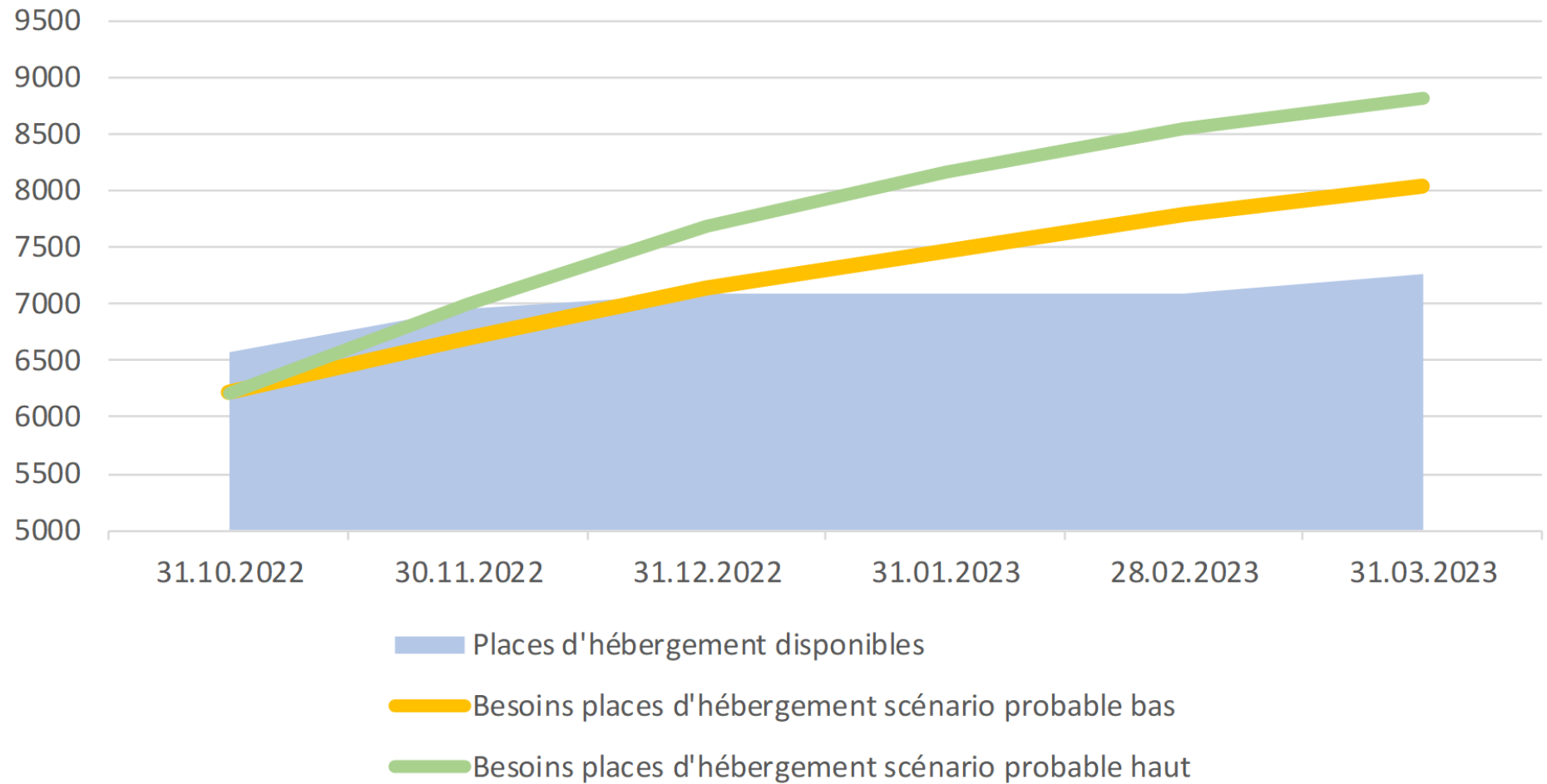
Vassilis Venizelos, Chef du DJES

Rebecca Ruiz, Cheffe du DSAS

Frédéric Borloz, Chef du DEF

- Erich Dürst, directeur de l'EVAM
- Denis Froidevaux, chef de l'EMCC
- Louis-Henri Delarageaz, commandant de la PCi-VD

Capacités d'hébergement connues et besoins projetés (Ukraine et non Ukraine)



Décision d'ouverture des abris de protection civile

- Augmentation des arrivées d'Ukraine
 - Augmentation en parallèle des requérants provenant d'autres pays (Afghanistan, Turquie et l'Algérie)
 - Décision du SEM du 24 octobre ("mesures pour augmenter les sorties vers les cantons")
 - Incertitude totale sur la durée de la guerre en Ukraine
 - Nos capacités ne sont pas inépuisables
 - La situation est extraordinaire
 - Notre marge de manœuvre n'est pas infinie !
 - Anticiper est un devoir!
- **Un manque de places est désormais confirmé**

❑ **Décision du Conseil d'Etat d'ouvrir des abris PCi**

Manque de places estimé: jusqu'à 600 fin décembre.

Quand? Au plus tard au 30 novembre et pour un temps limité.

Les préparatifs commencent avec effet immédiat: DEIEP, EVAM, DJES (SSCM).

Les femmes et les enfants (moins de 18 ans) ne sont pas concernés, ainsi que des personnes ayant des soucis médicaux documentés.

Décision d'ouverture des abris de protection civile (2)

- Les communes sont les interlocuteurs privilégiés
- L'information se fait et se fera en continu
- Des séances d'information se feront dans les communes concernées
- Mise en œuvre: DEIEP (EVAM) et DJES (SSCM)
- 140 places à court terme (2 abris)
- Potentiellement: 400 places supplémentaires rapidement

Conditions nécessaires aux ouvertures d'abris:

- Assurer une bonne relation avec le voisinage immédiat et ses habitants
- Accompagnement social des bénéficiaires (espace d'accueil de jour, personnel social et administratif, mesures d'intégration et formation)

Infrastructures militaires

Caserne de Moudon

Réquisition du SEM pour les requérants en phase fédérale en application de l'article 24 c LAsi:

"Si les structures d'hébergement existantes ne suffisent pas, les constructions et les installations militaires de la Confédération peuvent être utilisées sans autorisation cantonale ou communale ni procédure d'approbation des plans pour l'hébergement de requérants ou l'exécution de procédures d'asile pendant trois ans au plus, lorsque le changement d'affectation ne nécessite pas d'importants travaux de transformation et qu'il n'entraîne aucune modification essentielle dans l'occupation de l'installation ou de la construction."

Le Conseil d'Etat prend acte de cette décision.

Installations militaires extérieures de Dailly:

Utilisation possible par l'EVAM pour un très court laps de temps. Exploitation assez contraignante (accès hivernal). A l'étude.

Si utilisé: 140 places supplémentaires (y compris la halle de sport)

Vassilis Venizelos, chef du DJES

Quels sont les 3 défis majeurs pour le département pour les 3 prochains mois?

- Assurer en parallèle la conduite stratégique :
 - des suites de la pandémie de coronavirus,
 - de la crise ukrainienne,
 - de la gestion du risque de pénurie d'énergie.
- Garantir la protection de la population face aux dangers potentiels relevant de ces situations.
- Garantir les prestations d'appui de la protection civile au profit de l'EVAM

Vassilis Venizelos, chef du DJES

Quelles sont les réponses apportées?

- La Protection civile vaudoise a appuyé l'EVAM et mis du personnel à disposition pour répondre aux demandes de prestation et va continuer de le faire.
- Des contacts et échanges ont eu lieu et se poursuivent pour identifier des lieux d'accueil – entre autres dans des ouvrages de protection – pour faire face à l'arrivée importante de réfugiés.

Vassilis Venizelos, chef du DJES

Quelles sont les inconnues ou les incertitudes et où nous n'avons pas d'influence?

- Evolution de la situation géopolitique en Ukraine avec une potentielle arrivée massive de réfugiés,
- Centres fédéraux d'accueil saturés impliquant de trouver impérativement de nouveaux lieux d'hébergement (en dehors des abris de protection civile),
- Pénurie d'énergie.

Rebecca Ruiz, cheffe du DSAS

Quels sont les 3 défis majeurs pour le département pour les 3 prochains mois ?

- 35% des réfugiés ukrainiens sont des mineurs accompagnés et on constate un afflux de mineurs non accompagnés issus de divers pays. Une situation inédite.
- Importantes souffrances psychiques et symptômes de stress aigu et de stress post-traumatique.
- De nombreux Ukrainiens ne parlent que l'ukrainien ou le russe : obstacle pour l'accès aux soins et frein pour une prise en charge optimale et obstacle à l'intégration socioprofessionnelle.

Quelles sont les réponses apportées?

Pédiatrie

- Renforcement du réseau de soins aux enfants
- Prise en charge des cas complexes à l'Hôpital de l'enfance
- Renforcement de l'accueil pédopsychiatrique

Santé mentale

- Prévention
- Mobilisation des ressources en santé mentale du canton

Communication:

- Création d'une centrale d'appels de traduction pour soutenir les cabinets médicaux/ collaboration avec Croix-Rouge Vaudoise

•Insertion professionnelle:

- Programme « Horizon » pour renforcer le dispositif.

Quelles sont les inconnues ou les incertitudes et où nous n'avons pas d'influence?

Capacité à absorber cet afflux dans la durée. Erosion de l'engagement et la solidarité des professionnels du réseau; épuisement des acteurs-ressources.

Frédéric Borloz, chef du DEF

Quels sont les 3 défis majeurs pour le département pour les 3 prochains mois ?

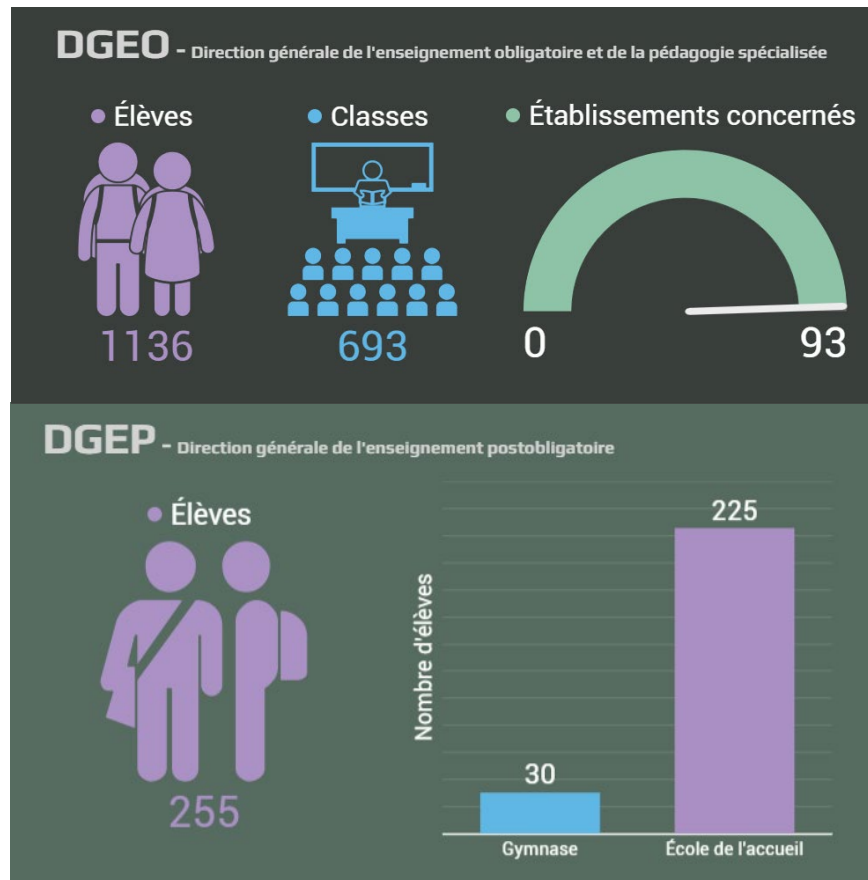
- Ouvrir des classes en suffisance avec le personnel nécessaire
- Faire face à une forte augmentation des arrivées d'élèves allophones de toutes origines, qui s'ajoutent aux nombreux élèves déplacés par le conflit en Ukraine
- Faire face à l'accueil de nombreux élèves à besoins particuliers

Frédéric Borloz, chef du DEF

Quelles sont les réponses apportées?

- Protocole de l'Unité migration accueil et entretien d'accueil pour tout élève allophone
- Augmentation massive des capacités d'accueil à l'obligatoire et au postobligatoire et engagements
- Formation accélérée pour les enseignantes et enseignants nouvellement en charge de classes d'accueil
- Collaboration accrue avec les partenaires

Les chiffres



Frédéric Borloz, chef du DEF

Quelles sont les inconnues ou les incertitudes et où nous n'avons pas d'influence?

- Les flux d'arrivée
- Les locaux disponibles
- L'avenir du permis S, notamment pour le marché du travail (apprentissage etc.)



Annexes



Huit mois en un clin d'oeil

- 4.4 millions de personnes ont fui l'Ukraine vers l'Europe. Les femmes et enfants représentent plus de 90% de ces réfugiés
 - 6.2 millions de personnes déplacées en Ukraine même
 - La Suisse a enregistré près de 70'000 personnes en provenance d'Ukraine (au 01.11.22)
 - Le canton de Vaud a accueilli 5370 personnes venant d'Ukraine (au 6.11.22)
 - Les attributions au Canton de Vaud sont désormais conformes à la clé de répartition en Suisse (9,4%)
 - Les demandes d'asile en provenance des autres pays sont en augmentation :
La Confédération prévoit pour 2022 l'arrivée de 22'000 personnes venant d'autres pays
Elle a décidé d'attribuer plus rapidement les requérants d'asile aux cantons.
 - Une page web dédiée complétée et mise à jour en continu: www.vd.ch/ukraine
 - Une hotline du lundi au vendredi de 8h à 17h : **058 715 11 07** 150 à 250 appels/jour
 - Une plateforme « bénévolat » gérée par la Croix-Rouge: www.croixrougevaudoise.ch
-
- **Budget et coûts:**
 - Financement prévu en 2022 pour l'EVAM : 11,8 millions
 - Coûts supplémentaires dus à la crise ukrainienne et à l'augmentation des demandes d'asile (autres pays) : 89,3 millions
 - Coût total estimé pour 2022: 201,1millions

Huit mois en un clin d'oeil

- **Statut de protection S**
Six Centres fédéraux pour requérants d'asile (CFA) enregistrent les demandes de statut S. Le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) traite les demandes et octroi du statut S
- **Financement fédéral** versé au canton : chaque mois pour chaque titulaire de permis S, forfait global de 1600 fr/mois et (sur un an maximum) 250 fr/mois destinés à l'insertion
- Au total, 451 membres de la PCi-VD engagés dans ces missions depuis mai 2022 pour un total de 6647 jours de service.
- **Equipes mobiles médicales.** Au 30 octobre 2022 :
 - 1002 ont été vues pour une évaluation de santé ; 1017 en consultation hors évaluation santé
 - 423 interventions (dépiages, vaccinations, etc.) dans 17 foyers EVAM différents
 - *(ces chiffres sont des consultations faites par le DVMS/Unisanté. Ils n'incluent pas les consultations faites directement en cabinets privés)*
- **Orientation à la suite d'une évaluation de santé :**
 - 30% chez un·e médecin de premier recours
 - 15% chez un·e gynécologue
 - 13% chez un·e médecin-dentiste
 - 5% chez un·e ophtalmologue
 - 278 enfants ont été vus par des pédiatres, dont 50% âgés de moins de 4 ans

Collaborateurs EVAM

Février 2022

391,6 EPT



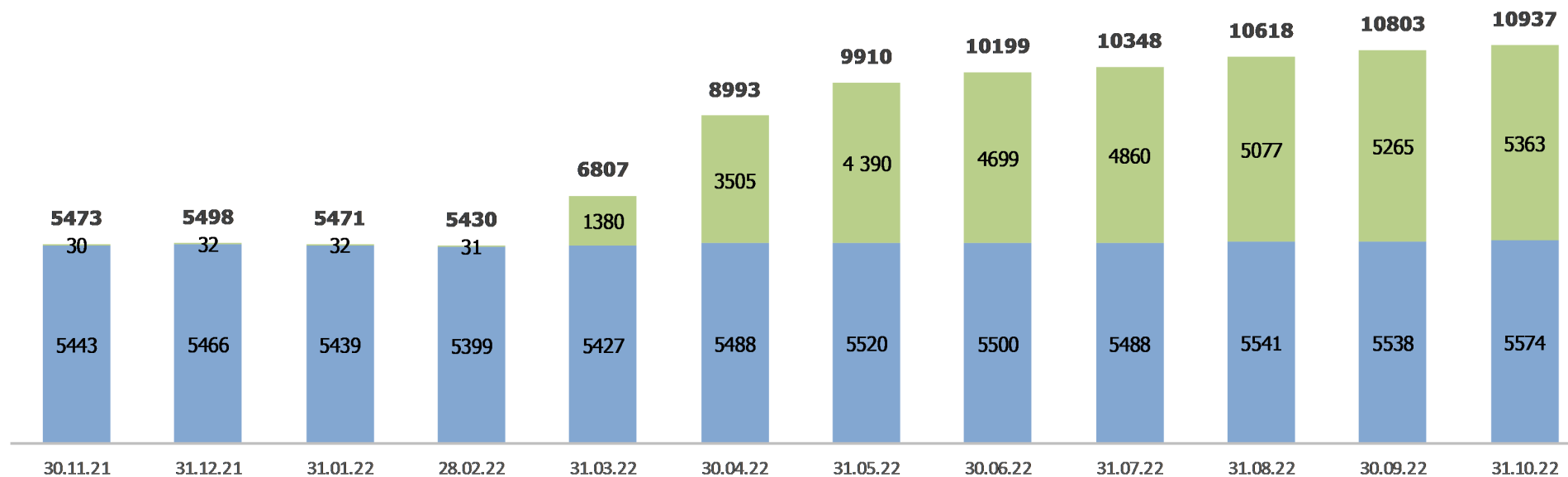
Octobre 2022

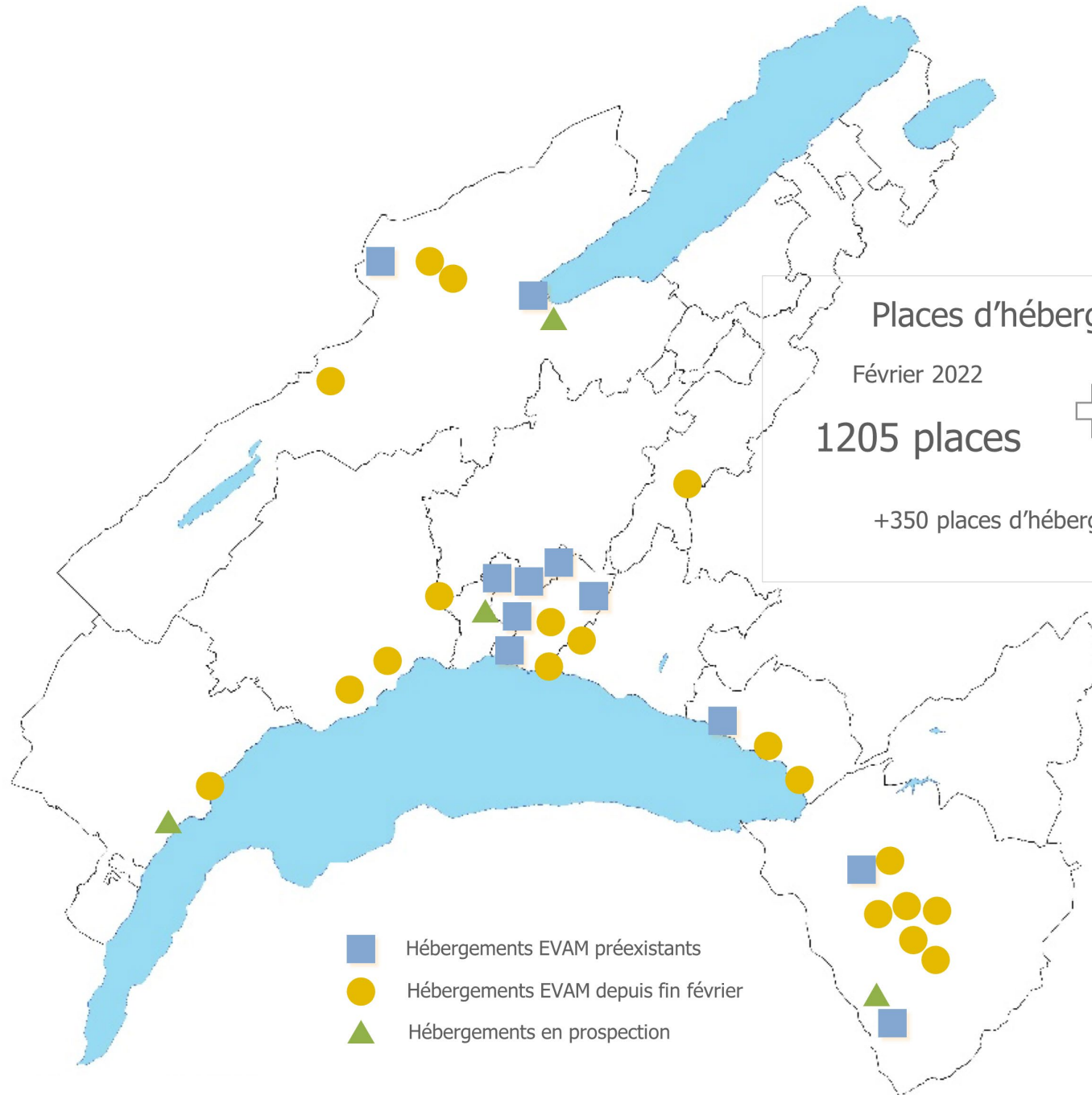
633,2 EPT

+ 61,7%

Progression mensuelle du nombre des bénéficiaires EVAM

■ Bénéficiaires hors Ukraine ■ Bénéficiaires en provenance d'Ukraine





Places d'hébergement en foyer

+ 142,4%

Février 2022

Octobre 2022

1205 places



2921 places

+350 places d'hébergement en prospection

Protection civile: bilan

- Soutien logistique pour le montage des centres d'accueil
- Exploitation, sur demande et en appui à l'EVAM, de certains centres d'accueil

Protection civile: bilan

- Exploitation puis appui à l'exploitation du centre d'accueil temporaire de Beaulieu du 16.03.2022 au 31.07.2022, jusqu'à 50 personnes par jour mobilisées (soit jusqu'à 25 par jour, 7 jours/7 et 24 heures/24) au plus fort de l'activité.
- Exploitation puis appui à l'exploitation du centre d'accueil de Gland du 04.04.2022 au 31.07.2022. jusqu'à 10 personnes par jour (soit jusqu'à 5 astreints par jour, 7/7 et 24/24) au plus fort de l'activité.
- Appui à l'EVAM pour l'exploitation du centre d'accueil dans un hôtel à Lausanne, 2 personnes durant 2 semaines.
- Appui pour le montage des centres d'accueil de Montreux et Féchy : 30 personnes durant deux semaines.

Bilan insertion:

L'EVAM a mis en place une orientation rapide vers des cours de français, en s'appuyant notamment sur des prestataires externes. Plus de 250 titulaires de permis S sont actuellement en cours de français dans les locaux de l'EVAM, et 520 autres personnes auprès de prestataires externes. (Chiffres au 01.11.22)

En parallèle, une feuille de route a été validée par les différents services concernés et pose un principe de collaboration avec les ORPs - pour les bénéficiaires qui en remplissent les critères - et avec le dispositif de la DIRIS (DGCS) pour l'insertion des personnes plus éloignées du marché de l'emploi.

Au 31.10.22, 362 autorisations de travail ont été délivrées à des titulaires de permis S et 92 personnes sont actuellement suivies par les ORPs.

Au 31.10.2022 également, 299 personnes ont une activité lucrative, ce qui représente 9,61% des personnes entre 18 et 65 ans. Ces chiffres sont en augmentation par rapport aux mois précédents.

Afin d'anticiper d'éventuelles difficultés en lien avec la garde d'enfants des parents en mesures d'insertion, plusieurs pistes sont actuellement à l'étude.

*